

CANTON :

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU GERS

COMMUNE :

ELECTIONS DÉPARTEMENTALES des 20 et 27 JUIN 2021

(1) cette feuille, tenue en double
exemplaire, doit être signée
par les scrutateurs

1^{er} Tour :

2nd Tour : (cocher la case correspondante)

Feuille de dépouillement opéré par MM.....(1).

Instruction : On marquera par un trait, sur les points de chaque case, les votes obtenus, en commençant par la première case et en continuant par la droite.

N° D'ORDRE (selon tirage au sort panneaux)	Noms des binômes de candidats	20	40	60	80	100	120	140	160	180	200	TOTAUX
	- -	
	- -	
	- -	
	- -	
	- -	
	BLANCS	
	NULS	

SIGNATURE DES SCRUTATEURS

A PHOTOCOPIER EN NOMBRE NÉCESSAIRE